

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du MARDI 24 JUIN**

Date convocation : 12 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	44
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENO (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LE CONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme Maryse HUCHET (VALD'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLONS EN VENDELAIS) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Patrice LEQUEUX (ST AUBINS DES LANDES) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL)

Pouvoir : Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) donne pouvoir à Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN)

Arrivée en cours de séance : Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD)

Départ en cours de séance : Néant

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Claude LAMY (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN)

Etaient absents excusés : M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – Mme Soazig POTTIER, M. Éric GLINCHE (BAIS) – Jean-Fabrice CLOAREC, Marie-Renée SAILLANT (BALAZE) – M. Alexandre THAO (BOISTRUDAN) – Mme Marie-Annick COUASNON, M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Vincent BOUTHEMY (CHATEAUGIRON) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMPLOUP) – M. Pascal JOUAULT (ERBREE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Joel TRAVERS (LA CHAPELLE ERBREE) – M. Armand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Sébastien BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier HALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Gilles DETRAIT, Mme Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme Marie-Noël MORFOISSE, M. Emmanuel Couvert (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Christian SORIEUX (CHELUN)

**COMITÉ SYNDICAL 24 JUIN 2025****DELIBERATION N°1**

(1.4: Autres types de contrats)

OBJET : DECHETERIES : Convention à intervenir avec les acteurs du réemploi

Monsieur Allain TESSIER, Vice-Président en charge du TER expose :

Le SMICTOM Sud-Est 35 a pour objectif de pérenniser sur ses déchèteries une zone de dépôt destinée aux objets pouvant être réemployés pour, ainsi, ancrer la hiérarchie de traitement des déchets et développer l'économie circulaire. Cet espace participe à la communication et la sensibilisation autour de la question des déchets favorisant le changement de comportement des usagers. Le SMICTOM Sud-Est 35 s'inscrit dans les objectifs des structures de l'ESS en permettant ainsi la création d'emplois, la mise en place de services de proximité et l'insertion par l'activité économique.

Considérant les dispositions de l'article L. 2224-13 du code général des collectivités territoriales qui imposent aux collectivités territoriales compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages d'autoriser par convention les personnes morales relevant de l'économie sociale solidaire et circulaire qui en font la demande d'utiliser les déchèteries communales comme lieux de récupération ponctuelle et de retraitement d'objets en bon état ou réparables ;

Considérant que plusieurs structures ont manifesté leur intérêt en application de ces dispositions, que cette demande s'appuie sur un projet d'activité sérieux et crédible, conforme aux prévisions législatives susvisées ;

Considérant l'organisation d'une concertation entre le SMICTOM Sud-Est 35 et les structures permettant une co-construction du projet ;

Considérant qu'en sa qualité tant d'autorité en charge du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers que de gestionnaire de son domaine public dont relèvent les déchèteries situées sur son territoire, le SMICTOM Sud-Est 35 entend soumettre l'autorisation sollicitée au respect des stipulations de la présente Convention. Le projet de convention est annexé au présent document.

LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR LE PROJET DE CONVENTION A INTERVENIR AVEC PEV ET EMMAUS.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- **D'instaurer entre le Smictom Sud Est 35 et les structures-Partage Entraide Vitréais, et l'Association Emmaüs une convention définissant les conditions du partenariat,**
- **D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires pour l'application de la présente délibération,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat pour la collecte des caissons de seconde vie à intervenir avec Partage Entraide Vitréais et l'Association Emmaüs, ainsi que tout document s'y rapportant.**

Présents : 44
Pouvoir : 1
Nombre de votants : 45
Nombre de voix pour : 45
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christian STÉPHAN

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du MARDI 24 JUIN**

Date convocation : 12 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	44
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme. Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme. Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme. Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme. Marie-Christine LE CONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme. Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme. Maryse HUCHET (VALD'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme. Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme. Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLONS EN VENDELAIS) – Mme. Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Patrice LEQUEUX (ST AUBINS DES LANDES) – Mme. Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL)

Pouvoir : Mme. Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) donne pouvoir à Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN)

Arrivée en cours de séance : Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD)

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Claude LAMY (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN)

Etaient absents excusés : M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – Mme. Soazig POTTIER, M. Éric GLINCHE (BAIS) – Jean-Fabrice CLOAREC, Marie-Renée SAILLANT (BALAZE) – M. Alexandre THAO (BOISTRUDAN) – Mme. Marie-Annick COUASNON, M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Vincent BOUTHEMY (CHATEAUGIRON) – Mme. Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMPLOUP) – M. Pascal JOUAULT (ERBREE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Phillipe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Joel TRAVERS (LA CHAPELLE ERBREE) – M. Armand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme. Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Sébastien BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier HALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Gilles DETRAIT, Mme. Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – Mme. Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme. Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme. Marie-Noël MORFOISSE, M. Emmanuel Couvert (VITRE) - M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Christian SORIEUX (CHELUN)

**COMITÉ SYNDICAL 24 JUIN 2025****DELIBERATION N°2**

(1.4: Autres types de contrats)

OBJET : DECHETERIES : Convention à intervenir avec les acteurs du réemploi sur le site de REVALO à JANZE

Monsieur Alain TESSIER, Vice-Président en charge du TER expose :

Dans la continuité de la mise en place d'espaces dédiés au réemploi, le syndicat vient d'ouvrir depuis le 7 mai dernier une zone spécifique appelée REVALO sur le VALOPARC de JANZE. L'objectif étant de proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

Considérant les dispositions de l'article L. 2224-13 du code général des collectivités territoriales qui imposent aux collectivités territoriales compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages d'autoriser par convention les personnes morales relevant de l'économie sociale solidaire et circulaire qui en font la demande d'utiliser les déchèteries communales comme lieux de récupération ponctuelle et de retraitement d'objets en bon état ou réparables ;

Considérant que plusieurs structures ont manifesté leur intérêt en application de ces dispositions, que cette demande s'appuie sur un projet d'activité sérieux et crédible, conforme aux prévisions législatives susvisées ;

Considérant l'organisation d'une concertation entre le SMICTOM Sud-Est 35 et les structures permettant une co-construction du projet ;

Considérant qu'en sa qualité tant d'autorité en charge du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers que de gestionnaire de son domaine public dont relèvent les déchèteries situées sur son territoire, le SMICTOM Sud-Est 35 entend soumettre l'autorisation sollicitée au respect des stipulations de la présente Convention. Le projet de convention est annexé au présent document.

LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR LE PROJET DE CONVENTION A INTERVENIR AVEC LES ACTEURS DU REEMPLOI SUR LE SITE REVALO A JANZE.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- **D'instaurer entre le Smictom Sud Est 35 et les acteurs du réemploi- Le Bon Débarras et l'Association Tremplin sur le site REVALO à JANZE, une convention définissant les conditions du partenariat,**
- **D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires pour l'application de la présente délibération,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec les acteurs du réemploi sur le site REVALO à JANZE, ainsi que tout document s'y rapportant.**

Présents : 44
Pouvoir : 1
Nombre de votants : 45
Nombre de voix pour : 45
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,


Christian STÉPHAN



**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du MARDI 24 JUIN**

Date convocation : 12 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	44
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LE CONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme Maryse HUCHET (VALD'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLONS EN VENDELAIS) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Patrice LEQUEUX (ST AUBINS DES LANDES) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL)

Pouvoir : Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) donne pouvoir à Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN)

Arrivée en cours de séance : Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD)

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Claude LAMY (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN)

Etaient absents excusés : M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – Mme Soazig POTTIER, M. Éric GLINCHE (BAIS) – Jean-Fabrice CLOAREC, Marie-Renée SAILLANT (BALAZE) – M. Alexandre THAO (BOISTRUDAN) – Mme Marie-Annick COUASNON, M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Vincent BOUTHEMY (CHATEAUGIRON) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMPLOUP) – M. Pascal JOUAULT (ERBREE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE ERBREE) – M. Armand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Sébastien BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier HALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Gilles DETRAIT, Mme Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme Marie-Noël MORFOISSE, M. Emmanuel Couvert (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Christian SORIEUX (CHELUN)



COMITÉ SYNDICAL 24 JUIN 2025

DELIBERATION N°3

(3.5: Autres actes de gestion du domaine public)

OBJET : COLLECTE : Mise à disposition de la base de collecte par le SMICTOM au prestataire de collecte des déchets ménagers : projet de convention

Monsieur Patrick ROBERT, Vice-Président en charge du suivi et de l'organisation de la collecte expose :

Par délibération du Comité syndical en date du 5 Juillet 2023, le Syndicat a décidé d'acquérir la base de Collecte des déchets ménagers située au 7 rue Alessandro Volta à Vitré.

Le marché de collecte des déchets ménagers en apport volontaire et en porte à porte attribué pour une durée de 7 ans, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2031 prévoit la mise à disposition de la base de collecte auprès du candidat retenu. Le marché a été attribué à la Société SUEZ RV OUEST. (Délibération n°1 du Comité syndical en date du 5 décembre 2023)

Afin de définir les droits et obligations de chaque partie (notamment en termes de responsabilités, de charges et d'entretien) dans le cadre de l'utilisation de la base de collecte, un projet de convention est proposé. Celui-ci sera soumis au vote du Comité syndical.

LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR LE PROJET DE CONVENTION A INTERVENIR AVEC LE PRESTATAIRE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- **D'instaurer entre le Smictom Sud Est 35 et la société SUEZ RV OUEST, une convention de mise à disposition définissant les droits et obligations de chaque partie dans le cadre de l'utilisation de la base de collecte,**
- **D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires pour l'application de la présente délibération,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec la Société SUEZ RV OUEST, ainsi que tout document s'y rapportant.**

Présents : 44
Pouvoir : 1
Nombre de votants : 45
Nombre de voix pour : 45
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christian STÉPHAN

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du MARDI 24 JUIN**

Date convocation : 12 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	44
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme. Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme. Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme. Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme. Marie-Christine LE CONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme. Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme. Maryse HUCHET (VALD'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme. Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme. Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLONS EN VENDELAIS) – Mme. Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Patrice LEQUEUX (ST AUBINS DES LANDES) – Mme. Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL)

Pouvoir : Mme. Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) donne pouvoir à Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN)

Arrivée en cours de séance : Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD)

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Claude LAMY (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN)

Etaient absents excusés : M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – Mme. Soazig POTTIER, M. Éric GLINCHE (BAIS) – Jean-Fabrice CLOAREC, Marie-Renée SAILLANT (BALAZE) – M. Alexandre THAO (BOISTRUDAN) – Mme. Marie-Annick COUASNON, M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Vincent BOUTHEMY (CHATEAUGIRON) – Mme. Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMPLOUP) – M. Pascal JOUAULT (ERBREE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Phillipe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE ERBREE) – M. Armand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme. Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Sébastien BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier HALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Gilles DETRAIT, Mme. Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – Mme. Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme. Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme. Marie-Noël MORFOISSE, M. Emmanuel Couvert (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Christian SORIEUX (CHELUN)

**COMITÉ SYNDICAL 24 JUIN 2025****DELIBERATION N°04**
(7.1 : décisions budgétaires)**OBJET : FINANCES : Décision modificative n°1**

M. Claude CAILLEAU, Vice-Président aux Affaires générales expose :

Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 19 Mars 2025 approuvant le Budget primitif 2025,

Il est proposé d'établir une décision modificative au budget primitif afin de procéder à la régularisation du chapitre 21, comme suit :

Investissement

Typage	Section	Chapitre	Nature	Montant
Dépenses	Investissement	20 - Immobilisations incorporelles	2051 - Concessions et droits similaires	10 000,00 €
Dépenses	Investissement	21 - Immobilisations corporelles	2158 - Autres installations, matériel et outillage technique	-10 000,00 €

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR CETTE PROPOSITION.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- D'adopter la décision modificative n°1 telle que présentée,
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à exécuter la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Présents : 44
Pouvoir : 1
Nombre de votants : 45
Nombre de voix pour : 45
Abstentions : 0
Contre : 0

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

Christian STEPHAN




**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du MARDI 24 JUIN**

Date convocation : 12 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	44
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme. Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme. Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme. Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme. Marie-Christine LE CONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme. Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme. Maryse HUCHET (VALD'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme. Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme. Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLONS EN VENDELAIS) – Mme. Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Patrice LEQUEUX (ST AUBINS DES LANDES) – Mme. Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL)

Pouvoir : Mme. Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) donne pouvoir à Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN)

Arrivée en cours de séance : Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD)

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Claude LAMY (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN)

Etaient absents excusés : M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – Mme. Soazig POTTIER, M. Éric GLINCHE (BAIS) – Jean-Fabrice CLOAREC, Marie-Renée SAILLANT (BALAZE) – M. Alexandre THAO (BOISTRUDAN) – Mme. Marie-Annick COUASNON, M. Jean-François HEROUER (CHAMPEAUX) – M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Vincent BOUTHEMY (CHATEAUGIRON) – Mme. Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMPLOUP) – M. Pascal JOUAULT (ERBREE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Joel TRAVERS (LA CHAPELLE ERBREE) – M. Armand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme. Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Sébastien BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier HALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Gilles DETRAIT, Mme. Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – Mme. Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme. Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme. Marie-Noël MORFOISSE, M. Emmanuel Couvert (VITRE) - M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Christian SORIEUX (CHELUN)



COMITÉ SYNDICAL 24 JUN 2025

DELIBERATION N°05

(7.3 : emprunts)

OBJET : FINANCES : Remboursement anticipé d'emprunt

M. Claude CAILLEAU, Vice-Président aux Affaires générales expose :

Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 19 Mars 2025 approuvant le Budget primitif 2025,

La dette de la collectivité s'élève à 1 450 000€ au 1^{er} Janvier 2025.

Il est proposé de réduire l'annuité de la dette de la collectivité et de procéder au remboursement anticipé intégral de l'emprunt souscrit auprès de la Caisse Française de Finance local pour l'acquisition de la base de collecte :

Réf. interne	N° de dossier	Libellé	Prêteur	Index	Encours	K initial	Date de début	Date de fin
2023-01	MON546034EUR	Acquisition base de collecte	CFFIL	FIXE 3.89 %	421 875,00	500 000,00	01/12/2023	01/12/2031

Conformément aux stipulations du contrat, le remboursement anticipé n'est possible qu'à une date d'échéance d'intérêts moyennant le respect du délai de préavis prévu au contrat.

Selon l'estimation réalisée pour une sortie au 1^{er} septembre 2025, le montant de l'indemnité s'élèverait à :

Numéro du contrat de prêt quitté	Date d'échéance choisie autorisant le remboursement anticipé	Capital restant dû (en EUR) à la date échéance choisie	Montant indicatif l'indemnité de remboursement anticipé (EUR)
MON547219EUR001	01/09/2025	390 625,00	20 194.57

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR CETTE PROPOSITION.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- De valider le remboursement anticipé de l'emprunt n°MON547219EUR001,
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à exécuter la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Présents : 44
Pouvoir : 1
Nombre de votants : 45
Nombre de voix pour : 45
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christian STEPHAN

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du MARDI 24 JUIN**
Date convocation : 12 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	44
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme. Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme. Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme. Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme. Marie-Christine LE CONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme. Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme. Maryse HUCHET (VALD'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme. Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme. Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLONS EN VENDELAIS) – Mme. Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Patrice LEQUEUX (ST AUBINS DES LANDES) – Mme. Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL)

Pouvoir : Mme. Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) donne pouvoir à Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN)

Arrivée en cours de séance : Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD)

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Claude LAMY (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN)

Etaient absents excusés : M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – Mme. Soazig POTTIER, M. Éric GLINCHE (BAIS) – Jean-Fabrice CLOAREC, Marie-Renée SAILLANT (BALAZE) – M. Alexandre THAO (BOISTRUDAN) – Mme. Marie-Annick COUASNON, M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Vincent BOUTHEMY (CHATEAUGIRON) – Mme. Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMPLOUP) – M. Pascal JOUAULT (ERBREE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE ERBREE) – M. Armand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme. Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Sébastien BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier HALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Gilles DETRAIT, Mme. Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – Mme. Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme. Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme. Marie-Noël MORFOISSE, M. Emmanuel Couvert (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Christian SORIEUX (CHELUN)

**COMITÉ SYNDICAL 24 JUIN 2025****DELIBERATION N°06**

(4.1: Personnels titulaires et stagiaires de la FPT)

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : Convention de mise à disposition d'agent auprès du Syndicat des eaux des portes de Bretagne – avenant n°2 à intervenir

M. Claude CAILLEAU, Vice-Président aux Affaires générales expose :

Vu la demande formulée par le Syndicat des Eaux des Portes de Bretagne de mise à disposition d'heures d'une chargée de communication et l'accord de la chargée de communication pour être mise à disposition du Syndicat des Eaux des Portes de Bretagne, une convention a été signée avec le Syndicat des Eaux des portes de Bretagne portant sur la mise à disposition suivante :

Poste	Grade	Durée
Chargée de communication	Rédactrice principale de 2 ^{ème} classe	14h semaine

La convention a été signée pour une période de trois ans pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2025.

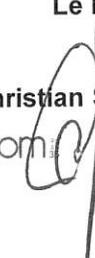
Le Syndicat des eaux des portes de Bretagne ayant des besoins supplémentaires, les parties ont convenu en accord avec l'agent de poursuivre la mise à disposition jusqu'au 31.08.2025.

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR CETTE PROPOSITION.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- D'adopter l'avenant N°2 tel que proposé,
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à exécuter la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Présents : 44
Pouvoir : 1
Nombre de votants : 45
Nombre de voix pour : 45
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,

Christian STEPHAN


**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du MARDI 24 JUIN**

Date convocation : 12 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	44
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme. Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme. Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme. Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENO (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme. Marie-Christine LE CONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme. Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme. Maryse HUCHET (VALD'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme. Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme. Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLONS EN VENDELAIS) – Mme. Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Patrice LEQUEUX (ST AUBINS DES LANDES) – Mme. Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL)

Pouvoir : Mme. Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) donne pouvoir à Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN)

Arrivée en cours de séance : Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD)

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Claude LAMY (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN)

Etaient absents excusés : M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – Mme. Soazig POTTIER, M. Éric GLINCHE (BAIS) – Jean-Fabrice CLOAREC, Marie-Renée SAILLANT (BALAZE) – M. Alexandre THAO (BOISTRUDAN) – Mme. Marie-Annick COUASNON, M. Jean-François HEROUER (CHAMPEAUX) – M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Vincent BOUTHEMY (CHATEAUGIRON) – Mme. Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMPLOUP) – M. Pascal JOUAULT (ERBREE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE ERBREE) – M. Armand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme. Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Sébastien BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier HALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Gilles DETRAIT, Mme. Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – Mme. Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme. Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme. Marie-Noël MORFOISSE, M. Emmanuel Couvert (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Christian SORIEUX (CHELUN)



COMITÉ SYNDICAL 24 JUN 2025

DELIBERATION N°7 (5.7: Intercommunalité)

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : Statuts – modifications proposées

Le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5210-1 et suivants ;
Vu l'arrêté préfectoral du 12 Septembre 1974 portant constitution du SICTOM du Secteur sud-est du département d'Ille et Vilaine ;
Vu l'arrêté préfectoral du 27 Juillet 2023 portant modification des statuts du SMICTOM Sud Est 35 ;
Vu les statuts du Syndicat mixte pour la Collecte et le tri des ordures ménagères du sud-est de l'Ille et vilaine modifiés ;
Vu que le syndicat S3T'ec est engagé dans un projet de renouvellement de son Centre de Valorisation Énergétique des Déchets (ci-après CVED) basé à Vitré.
Ce renouvellement est justifié par l'âge de l'équipement actuel (37 ans au 30 juin 2025), par la nécessité de s'inscrire dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets et dans une trajectoire zéro enfouissement, ainsi que par un objectif de réduction de la consommation d'énergie fossile grâce à un équipement plus moderne.

La mise en service du nouvel équipement, baptisé Unité de Valorisation Énergétique de Vitré (UV2R), est prévue courant 2028.

La réalisation des travaux nécessaires est estimée à 100 millions d'euros.

Le syndicat S3T'ec apportera un financement de 22 millions d'euros pour ce projet.

Parallèlement, un accord a été trouvé pour une participation financière des EPCI à fiscalité propre membres du périmètre de S3T'ec.

La participation financière des EPCI prendra la forme d'une contribution exceptionnelle appelée par S3T'ec auprès de ses membres, les SMICTOM Sud-Est 35, Pays de Fougères et Pays de Vilaine, lesquels la répercuteront ensuite auprès de leurs EPCI membres.

Vu que les statuts du SMICTOM Sud Est 35 ne lui permet pas d'appeler une contribution exceptionnelle auprès de ses membres, il est proposé de procéder aux modifications statutaires juridiquement nécessaires.

Il convient de modifier l'article 8- DISPOSITIONS FINANCIERES.

LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR LES MODIFICATIONS DES STATUTS

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- **De valider les modifications des statuts,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à exécuter la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.**

Présents : 44
Pouvoir : 1
Nombre de votants : 45
Nombre de voix pour : 45
Abstentions : 0
Contre : 0

**Pour extrait conforme,
Le Président,**


Christian STEPHAN

 smictom₃₅

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du MARDI 24 JUIN**

Date convocation : 12 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	44
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme. Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme. Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme. Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme. Marie-Christine LE CONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme. Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme. Maryse HUCHET (VALD'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme. Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme. Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLONS EN VENDELAIS) – Mme. Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Patrice LEQUEUX (ST AUBINS DES LANDES) – Mme. Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL)

Pouvoir : Mme. Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) donne pouvoir à Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN)

Arrivée en cours de séance : Mme Patricia LE GOFF* (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Véronique BREMOND* (MARTIGNE-FERCHAUD)

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Claude LAMY (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN)

Etaient absents excusés : M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – Mme. Soazig POTTIER, M. Éric GLINCHE (BAIS) – Jean-Fabrice CLOAREC, Marie-Renée SAILLANT (BALAZE) – M. Alexandre THAO (BOISTRUDAN) – Mme. Marie-Annick COUASNON, M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Vincent BOUTHEMY (CHATEAUGIRON) – Mme. Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMPLOUP) – M. Pascal JOUAULT (ERBREE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Phillipe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Joel TRAVERS (LA CHAPELLE ERBREE) – M. Armand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme. Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Sébastien BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier HALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Gilles DETRAIT, Mme. Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – Mme. Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme. Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme. Marie-Noël MORFOISSE, M. Emmanuel Couvert (VITRE) - M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Christian SORIEUX (CHELUN)

**COMITÉ SYNDICAL 24 JUIN 2025****DELIBERATION N°8**

(3.1: Acquisition)

OBJET : FINANCES : Acquisition de terrain auprès de Vitré communauté (rectificatif)*Le Président expose :*

Par délibération n°3 du 13 Mai 2025, le Comité syndical a validé l'acquisition des terrains de Vitré communauté sur lesquels sont installés les déchèteries à l'euro symbolique :

Commune	Référence cadastrale	Surface	Prix de vente
Argentré du Plessis	AL n°393	3 185 m ²	1€
	AL n°396	2 390 m ²	
Châteaubourg	ZB n°671	1 091 m ²	1€
	ZB n°672	4 518 m ²	
	ZB n°673	2 303 m ²	
Châtillon en Vendelais	YS n°105	6 575 m ²	1€
Val d'Izé	E n°532	7 773 m ²	1€

Après vérification, il s'avère que la parcelle ZB671 située sur la commune de Châteaubourg correspond à une voie d'accès desservant deux activités : la déchèterie et le bâtiment de la parcelle 670.

Par conséquent, d'un commun accord, Vitré Communauté et le SMICTOM Sud Est 35 proposent de rectifier la délibération initiale en retirant cette parcelle.

LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR LA MODIFICATION PROPOSEE.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- De valider le retrait de la parcelle ZB671 des parcelles acquises auprès de Vitré communauté,
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Présents : 44
Pouvoir : 1
Nombre de votants : 45
Nombre de voix pour : 45
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian STEPHAN